

CONTRAT D'ASSURANCE VIE MULTISUPPORT

ESPACE LIBERTÉ 2

UN CONTRAT D'ASSURANCE VIE AVEC UN MODE DE GESTION CORRESPONDANT À VOS BESOINS.



À la Banque Privée du Crédit Agricole, nous conseillons nos clients pour leur apporter une réponse adaptée à chacun de leurs besoins, à chaque étape de leur vie.

Proche de vous et fort d'une connaissance des marchés financiers, votre conseiller Banque Privée vous accompagne au quotidien pour valoriser votre patrimoine et donner du sens à votre épargne.

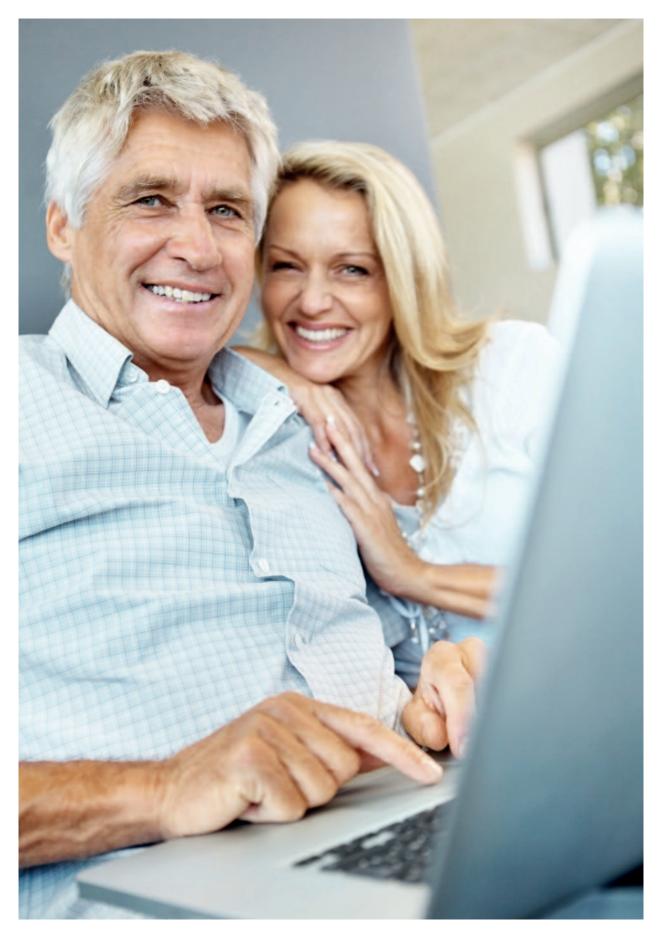
C'est dans cette optique que Predica, filiale de Crédit Agricole Assurances, a conçu **Espace Liberté 2**; un contrat d'assurance vie multisupport à versements libres ou programmés. Vous pouvez ainsi soit déléguer la gestion de votre contrat grâce au mandat d'arbitrage ou au mode Piloté, soit en faire vous-même la gestion grâce au mode Libre.

Espace Liberté 2 est un contrat :

- modulable, proposant le choix entre plusieurs modes de gestion financière ;
- ouvert à la multigestion pour diversifier l'accès à la gestion d'actifs ;
- évolutif car il peut s'adapter à vos objectifs personnels et à votre patrimoine.

Votre Conseiller est à votre disposition pour vous aider à choisir la formule du contrat Espace Liberté 2 la mieux adaptée à votre situation personnelle et à vos objectifs patrimoniaux. N'hésitez pas à le contacter.

Pour plus d'informations et de conseils, rendez-vous sur : www.credit-agricole.fr/banque-privee



SOMMAIRE

GÉREZ VOUS-MÊME VOTRE CONTRAT	6
LE MODE LIBRE	7
LES TROIS OPTIONS DE GESTION FINANCIÈRE	9
DÉLÉGUEZ LA GESTION DE VOTRE CONTRAT	9
LE MANDAT D'ARBITRAGE	10
LE MODE PILOTÉ	12
LES CARACTÉRISTIQUES DU CONTRAT	13
LE GROUPE CRÉDIT AGRICOLE, UN LEADER EUROPÉEN	14

GÉREZ VOUS-MÊME VOTRE CONTRAT

LE MODE LIBRE ACCESSIBLE À PARTIR DE 100 000 €

AVEC LE MODE LIBRE, VOUS GÉREZ VOUS-MÊME VOTRE CONTRAT ET VOUS ACCÉDEZ À UNE GAMME ÉTENDUE DE SUPPORTS FINANCIERS.

Des unités de compte proposées dans différentes classes d'actifs gérées par des sociétés de gestion reconnues : Amundi, DNCA Finance, Carmignac Gestion, Edmond de Rothschild Asset Management, Fidelity International...

Espace Liberté 2 vous offre l'accès à une gamme étendue de supports financiers : supports monétaires, obligataires, actions, diversifiés, immobilier, à fenêtre.

ZOOM SUR LES OPPORTUNITES DE VOTRE CONTRAT

■ PREM Opcimmo

Ce support est composé majoritairement d'actifs investis dans le secteur de l'immobilier, principalement dans les immeubles de bureaux ainsi que dans des actifs financiers exposés à ce secteur de l'immobilier.

■ Amundi Patrimoine

Ce Fonds Commun de Placement combine une recherche de performance dans un environnement de taux faible avec une prise de risque mesurée.

Il a également pour objectif une performance annualisée de 5 % au-delà de l'EONIA capitalisé¹, sur un horizon d'investissement recommandé de 5 ans minimum. Son univers d'investissement est large et diversifié sans restriction de classe d'actifs, de secteurs ou de zones géographiques. Deux supports bénéficiant de l'expertise des spécialistes de placements à long terme du groupe Crédit Agricole vous sont également proposés.

■ Le support en euros

Espace Liberté 2 met à votre disposition un support sécuritaire libellé en euros : Actif Euro.

Ce support offre chaque année une participation aux bénéfices versée au 31 décembre, qui est définitivement acquise et permet une valorisation progressive et régulière de votre investissement ².

■ Le support Objectif Programmé

Pour dynamiser votre assurance vie tout en conservant à échéance une garantie (partielle ou totale) sur le capital investi, profitez du support Objectif Programmé.

En choisissant ce support, vous déterminez le niveau de garantie souhaité de votre investissement (de 80% à 100%) ainsi que sa durée (minimum 8 ans).

L'absence de garantie à tout moment, nous permet de vous faire bénéficier d'une gestion financière plus dynamique tout en vous garantissant à l'échéance (en fonction du niveau de garantie choisi), tout ou partie du capital investi. Les perspectives de rendement sur ce support peuvent donc être supérieures à celles du support en euros.

² Hors frais de gestion et coût éventuel de la garantie complémentaire en cas de décès.

Les trois options de gestion financière

Trois options vous sont proposées pour répondre à vos objectifs : investir progressivement le capital de votre adhésion sur des supports dynamiques, sécuriser la plus-value réalisée sur certains supports ou limiter les moins-values éventuellement constatées sur les supports que vous avez retenus.

Ces options peuvent être souscrites au départ ou en cours d'adhésion 1.

Les supports à fenêtre et le support Objectif Programmé ne peuvent être choisis en tant que support de prélèvement et/ou de destination.

■ Option d'investissement progressif

Cette option vous permet de diversifier progressivement votre investissement grâce à un arbitrage automatique d'un support de sécurisation vers des supports en unités de compte présentant un plus fort potentiel de performance (en contrepartie d'un risque plus élevé).

L'investissement progressif sur ces supports permet d'atténuer les effets liés aux variations des marchés financiers.



■ Option de stop-loss relatif ²

Cette option vous offre la possibilité de limiter les moins-values éventuellement constatées sur un support en générant un arbitrage automatique de l'ensemble du capital constitué sur celui-ci vers un support plus sécuritaire.

Cet arbitrage est réalisé:

- à partir d'un taux de moins-value que vous aurez préalablement fixé,
- en référence à la valeur la plus haute atteinte par le support sur la période considérée.

Le stop-loss relatif vous épargne donc un suivi constant de l'évolution de vos supports en unités de compte et sécurise le capital investi.

■ Option de sécurisation de la plus-value

Cette option – qui peut-être combinée à l'option de stop-loss relatif – vous donne les moyens de consolider régulièrement les performances réalisées sur certains supports de votre adhésion en les transférant vers un support de sécurisation.

Vous pouvez changer d'option à votre gré, en fonction de l'évolution de votre situation ou des changements de conjoncture.

Vous avez également la possibilité de revoir à tout moment les paramètres fixés lors de la mise en place de votre option.

La combinaison des options stop-loss relatif et sécurisation de la plus-value sur un même support en unités de compte, permet d'encadrer, à la hausse et à la baisse, les performances de ce support comme l'illustre l'exemple ci-dessous.



¹ Selon les conditions définies dans la Notice d'Information

² Limitation des pertes.

DÉLÉGUEZ LA GESTION DE VOTRE CONTRAT

LE MANDAT D'ARBITRAGE ACCESSIBLE À PARTIR DE 20 000 €

AVEC LE MANDAT D'ARBITRAGE, VOUS CONFIEZ LA SÉLECTION DES SUPPORTS EN UNITÉS DE COMPTE À DES SPÉCIALISTES DE LA GESTION D'ACTIFS, QUI CHERCHERONT POUR VOUS, LES MEILLEURES PERFORMANCES. LE MANDAT D'ARBITRAGE EST ACCESSIBLE DÈS LORS QUE LE CAPITAL INVESTI SUR VOTRE CONTRAT REPRÉSENTE AU MOINS 100 000 EUROS.

Deux mandats avec une stratégie d'investissement différente

MANDAT PATRIMOINE

Une allocation construite en fonction de la conjoncture économique, et de l'environnement financier et géopolitique mondial

Offrez-vous les services d'experts de la gestion financière

Avec Indosuez Gestion, vous bénéficiez :

- d'une expertise reconnue de la gestion financière,
- de compétences techniques dédiées à la clientèle patrimoniale,
- d'une grande réactivité des équipes dédiées à la gestion sous mandat,
- de partenaires de renom: Indosuez Gestion s'appuie sur l'expertise des différentes entités du groupe Crédit Agricole et de sociétés de gestion externes (Carmignac Gestion, Edmond De Rothschild Asset Management, DNCA Finance,...).

Bénéficiez d'une réelle tranquillité d'esprit

Disposant de flux d'informations permanents sur l'environnement économique, financier et géopolitique mondial, ces spécialistes de la finance arbitrent entre les unités de compte éligibles au mandat d'arbitrage, au mieux de vos intérêts.

Indosuez Gestion effectuera en votre nom et pour votre compte, pour la part de votre contrat d'assurance vie, affectée au mandat d'arbitrage:

- la sélection des supports en unités de compte parmi ceux éligibles au mandat,
- ainsi que l'exercice de la faculté d'arbitrage entre ces différents supports.

MANDAT STRATÉGIES

Une allocation construite autour de plusieurs thèmes d'investissement, représentatifs de grands enjeux mondiaux (comme l'or, l'énergie, l'eau...)

En parallèle, vous continuez à gérer à votre gré la part de votre contrat investie sur le support en euros, le support Objectif Programmé, les supports à fenêtre, et les supports immobiliers.

En choisissant le mandat d'arbitrage, vous bénéficiez de l'expertise de Indosuez Gestion dans la gestion financière pour valoriser et optimiser le capital investi sur ces supports en profitant des opportunités de marché.

A titre d'exemples, les thématiques exploitables¹ dans la gestion du Mandat Stratégies :

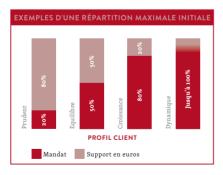


1 L'énumération de ces stratégies est représentative et non exhaustive des thématiques exploitables dans la gestion du Mandat Stratégies d'Espace Liberté 2. Cette représentation ne préjuge pas des proportions dans lesquelles ces thématiques seront réellement investies.



Un service adapté à votre profil d'investisseur

Avant de déléguer la gestion d'une partie de votre contrat, vous définissez avec votre Conseiller votre profil d'investisseur. Vous déterminez ainsi le montant du versement initial affecté au mandat d'arbitrage, qui dépendra notamment de votre aversion au risque. Le capital investi dans le mandat d'arbitrage sera géré selon une orientation dynamique.



Quand vous le souhaitez, vous effectuez des versements complémentaires ou des rachats sur les capitaux gérés sous mandat. Vous pourrez ainsi, avec votre Conseiller, adapter le niveau de risque de votre contrat selon l'évolution de vos projets ou de votre patrimoine.

Suivez l'évolution de votre mandat d'arbitrage

À chaque étape de la vie de votre patrimoine, votre Conseiller reste votre interlocuteur privilégié. Il est en liaison directe avec le gérant de votre mandat. En parallèle, vous recevez régulièrement une information personnalisée sur l'évolution de votre contrat.

LES POINTS CLÉS

- Des experts qui saisissent les opportunités du marché
- Des arbitrages réalisés en toute transparence
- Une information régulière et personnalisée.

LE MODE PILOTÉ ACCESSIBLE À PARTIR DE 40 000 €

UNE FORMULE ÉVOLUTIVE QUI VOUS PERMET DE DIVERSIFIER VOTRE ÉPARGNE TOUT EN MAÎTRISANT LE NIVEAU DE RISQUE.

Les fluctuations des marchés financiers peuvent, au cours du temps, faire varier la répartition initiale de votre contrat entre le support en euros, et le support en unités de compte. Chaque trimestre, en fonction de l'évolution des marchés, la répartition est réajustée afin de conserver l'orientation de gestion sélectionnée.

Le choix entre 4 orientations de gestion

Avec l'aide de votre conseiller, vous choisissez l'orientation de gestion la mieux adaptée à vos objectifs patrimoniaux et à votre sensibilité au risque (Prudent, Équilibre, Croissance, Dynamique).

Le capital de votre contrat est investi selon l'orientation de gestion choisie, sur le support en euros du contrat et sur 1 support en unités de compte, le Fonds commun de placement (FCP) Vendôme Investissement¹.



- FCP Vendôme Investissement
- Support Actif Euro

La possibilité de changer l'orientation de gestion

À tout moment, vous pouvez changer d'orientation de gestion pour adapter la gestion de votre contrat à l'évolution de votre situation patrimoniale.

Selon l'orientation de gestion choisie, vous bénéficiez de la sécurité du support en euros et/ou de la performance réalisée par le support en unités de compte Vendôme Investissement, qui offre une gestion dynamique sur les marchés d'actions françaises et internationales.

¹ Le Fonds commun de placement de droit français Vendôme Investissement (FR0000980476) est géré par CA Indosuez Gestion. Le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) de ce support est disponible dans votre agence du Crédit Agricole et sur le site Internet de l'AMF (http://www.amf-france.org).

Vendôme Investissement s'adresse à des souscripteurs ayant la connaissance et l'expérience des produits financiers. Le capital est investi dans des instruments financiers susceptibles de connaître les évolutions et les aléas des marchés. En qualité d'investisseur, vous êtes donc averti que le capital n'est pas garanti, vous pouvez donc avoir un risque de perte de tout ou partie du capital investi.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU CONTRAT

Versements

- Initial : minimum 40 000 € en mode Piloté et 100 000 € en mode Libre
- Libres : minimum 1 500 €.
- Réguliers: minimum 100 €/mois ou 300 €/trimestre ou 600 €/semestre ou 1 200 €/an.

Mandat d'arbitrage Espace Liberté 2

• Versement sur le mandat : minimum 20 000 ϵ (avec un capital investi sur le contrat représentant au moins 100 000 ϵ).

Arbitrages

• Montant transféré minimum : 1 500 €.

Rachats

- · Rachats partiels:
 - Montant du rachat : minimum 1 500 €.
- Solde du contrat : minimum 7 500 €.
- Rachat total : met fin à l'adhésion.

Options de gestion financière

Les options d'investissement progressif, de sécurisation de la plus-value et de stop-loss relatif peuvent être souscrites à tout moment¹.

Valorisation des supports en unités de compte Évolution de la valeur liquidative et attribution de dividendes.

Rémunération du support en euros Participation aux bénéfices (PAB).

Valorisation du support Objectif Programmé

Affectation de parts de résultats :

- Par la revalorisation de la valeur de part de provision de diversification,
- Par l'attribution de parts de provision de diversification,
- Par la revalorisation de la provision mathématique.

Frais

- Sur versements : limités à 4%.
- Sur arbitrages : 0,50% du montant transféré.
- · Sur rachats: néant.
- · Sur encours:
 - supports en unités de compte : 0,96%;
 - support Actif Euro : 0,80 % maximum
 - support Objectif Programmé: 0,80%

Autres frais

- Frais sur quittances d'arrérages de rente : 3%.
- Les supports financiers peuvent supporter des frais qui leur sont propres.
- Sur performance financière :
- support Objectif Programmé: 10% maximum
- Le mandat d'arbitrage Espace Liberté 2:1,40 % sur l'encours.

Garanties en cas de décès

- Minimum obligatoire¹: la garantie complémentaire en cas de décès garantit aux bénéficiaires désignés le versement à minima du montant investi sur l'ensemble des supports en unités de compte et le support en euros.
- Optionnelles : les garanties Majorée, Équilibre et Cliquet.

Ces garanties peuvent être souscrites à tout moment¹ en remplacement de la garantie complémentaire en cas de décès.

La cotisation est calculée mensuellement en fonction de l'âge de l'assuré et de la différence entre le capital garanti par la garantie complémentaire en cas de décès ou une des garanties optionnelles et la valeur de rachat de l'adhésion.

¹ Sous réserve des modalités prévues au contrat.

LE GROUPE CRÉDIT AGRICOLE, UN LEADER EUROPÉEN

POUR VOUS, LA SOLIDARITÉ ET LA PUISSANCE FINANCIÈRE D'UN GRAND GROUPE

Présent dans tous les métiers de la finance, le Crédit Agricole est la première banque de proximité en Europe par le PNB.

- 1^{er} gestionnaire d'actifs européen (777 milliards d'euros d'encours gérés à fin 2013)¹
- 1^{er} bancassureur en France et en Europe²
- 2^e assureur vie en France²
- Acteur européen en Banque Privée

Pour vous, le meilleur de notre expertise

Le Crédit Agricole met à votre disposition un réseau d'experts : des conseillers en gestion de patrimoine, qui recherchent pour vous les solutions les plus adaptées à votre situation patrimoniale et à vos attentes. En liaison permanente avec les différentes filiales spécialisées du groupe, ils vous offrent un accès privilégié aux informations nécessaires à la valorisation de votre patrimoine.

Leurs compétences, tant sur le plan financier que juridique et fiscal, les qualifient tout particulièrement pour vous apporter un conseil patrimonial personnalisé de qualité.

Predica, la filiale d'assurance vie de Crédit Agricole Assurances offre aux clients du Groupe Crédit Agricole une gamme complète de contrats d'assurance vie et de prévoyance. Avec un chiffre d'affaires de 26,4 milliards d'euros et 235 milliards d'euros d'encours gérés à fin 2013 (+4,6% par rapport à 2012), Predica figure parmi les premiers intervenants dans le monde de l'assurance: premier bancassureur et deuxième assureur vie de France².

Afin de répondre à vos exigences et vous garantir une véritable qualité de services, Predica innove sans cesse pour concevoir des contrats d'assurance proposant les meilleures opportunités d'investissement.

Amundi, partenaire de référence de Predica

Amundi, filiale de Crédit Agricole S.A, développe et gère une gamme complète de placements financiers destinés aux épargnants particuliers et investisseurs professionnels ou institutionnels, dans plus de 30 pays. Avec plus de 800 milliards d'euros d'actifs sous gestion, Amundi est le leader français et européen de la gestion d'actifs³.

Amundi met à disposition de Predica des solutions d'épargne performantes, simples et transparentes dans le cadre d'une relation durable : Sicav et FCP couvrant toutes les classes d'actifs, offres de diversification immobilière, offres de capital investissement, offres d'optimisation fiscale.

- 1 Source : IPE «Top 400 global asset managers active in the European marketplace » publié en juin 2013, données à décembre 2012.
- 2 Sources: Argus, FFSA 2014.
- 3 Sources: Europerformance NMO, fonds ouverts domiciliés en France, mars 2014. Données périmètre Amundi Group au 30 juin 2014.

Brochure commerciale – Document à caractère publicitaire, simplifié et non contractuel, achevé de rédiger en décembre 2014.

Le contrat Espace Liberté 2 est un contrat d'assurance vie de groupe multisupport souscrit par l'ANDECAM (Association Nationale des Déposants du Crédit Agricole Mutuel) auprès de Predica. Il ne comporte pas de garantie en capital.

Ce contrat est assuré par Predica, compagnie d'assurances de personnes, filiale de Crédit Agricole Assurances - S.A. au capital entièrement libéré de 986 033 325 euros. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 50-56 rue de la Procession - 75015 Paris. SIREN 334 028 123 RCS Paris.

Ce contrat est distribué par votre Caisse régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier. Les mentions de courtier en assurance de votre caisse sont disponibles sur www.mentionscourtiers.credit-agricole.fr ou dans votre agence Crédit Agricole.

CA Indosuez Gestion, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 98025, société anonyme au capital de 11 037 435 euros, dont le siège social est situé 17, rue du Docteur Lancereaux - 75382 Paris Cedex 08. RCS Paris n° 392 945 382. PREM OPCIMMO est une action de l'OPCI OPCIMMO, SPPICAV gérée par Amundi Immobilier, Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 07000033. Société anonyme au capital de 15 666 374 euros. Siège social : 91-93, Bd Pasteur - 75710 Paris Cedex 15 - France - RCS Paris 315 429 837.

 $Amundi \ Patrimoine \ est \ un \ FCP \ diversifié, géré par \ Amundi, Société \ de gestion \ de portefeuille \ agréée par l'Autorité \ des Marchés Financiers sous le n° GP 04000036. Société \ anonyme \ au capital \ de 596 262 615 euros. Siège social : 90, Bd Pasteur - 75015 Paris Cedex 15 - RCS Paris 437 574 452.$





Ref. A.Z_A30_P - 12/2014. Document à caractère publicitaire - Crédit photo: Nicolas Hansen-Robert Daly-Radius Images/Getty Images - Réalisation: AC Professionals